

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-  
JÉSUS

*Procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue mardi, 7 octobre 2019, à 19h30 à la salle du conseil située au 4118, route 112 à Sacré-Cœur-de-Jésus.*

*Sont présents : Monsieur Guy Roy, maire*

*Messieurs les conseillers André Giguère, Jason Nadeau, François Paré, Alain Faucher, Valmond Lessard et Daniel Paré*

*La directrice générale et secrétaire trésorière Marie-France Létourneau est présente.*

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

*Le maire fait l'ouverture de la séance, souhaite la bienvenue à tous et souligne les anniversaires au mois d'octobre de MM Valmond Lessard et Willie Mathieu.*

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.*

- 1. Ouverture de la séance*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 3. Adoption des procès-verbaux du 3 et 23 septembre 2019*
- 4. Suivi des dossiers*
- 5. Lecture de la correspondance*
- 6. Salle et période de questions*
- 7. Étude et adoption des comptes*
- 8. Demande d'autorisation à la CPTAQ de «Produits forestiers S.L. Cloutier inc.*
- 9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-12-265 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme*
- 10. Compte-rendu des comités*
- 11. Questions diverses*
- 12. Levée de la séance*

2019-10-3681

*Il est proposé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.*

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 ET 23 SEPTEMBRE 2019**

*«Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 23 septembre 2019 au moins 72 heures avant la tenue des présentes, en conséquence»*

#### **➤ PROCÈS-VERBAL DU 3 SEPTEMBRE 2019**

2019-10-3682

*Il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 3 septembre 2019 soit accepté.*

2019-10-3683

➤ **PROCÈS-VERBAL DU 23 SEPTEMBRE**

*Il est proposé par le conseiller François Paré et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 23 septembre 2019 soit accepté.*

**4. SUIVI DES DOSSIERS**

➤ **Club de ski de fond La Balade**

*Le conseil a invité les membres du club de ski de fond La Balade afin de discuter de la saison hivernale 2019-2020. Ceux-ci nous informent qu'il y a des réparations à effectuer sur la dameuse.*

**5. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

➤ **Abrogation de la résolution 2019-08-3664**  
«Demande à la MRC des Appalaches d'assurer la consultation publique pour le projet d'élevage porcin de Ferme G.E.C. inc.»

2019-10-3684

*Il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution 2019-08-3664 par la résolution 2019-10-3685.*

➤ **Consultation publique, augmentation de cheptel et construction d'une 2<sup>e</sup> porcherie pouponnière-engraissement sur un lieu d'élevage existant, de M. Carl Lessard de Ferme GEC inc.**

*Attendu que M. Carl Lessard de Ferme GEC inc. a déposé une demande concernant la construction d'une nouvelle porcherie pouponnière-engraissement sur un lieu d'élevage déjà existant situé au 521, 5<sup>e</sup> Rang Sud;*

*Attendu que le projet est situé sur le lot 4 544 879;*

*Attendu qu'en vertu de l'article 165.4.2 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, le projet est assujéti à une consultation publique;*

*Attendu que la demande déposée respecte la réglementation municipale ainsi que les règlements de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC des Appalaches;*

2019-10-3685

*Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller Daniel Paré et résolu à l'unanimité des conseillers que demande soit faite à la MRC des Appalaches d'assurer la consultation publique pour ce projet situé au 521, 5<sup>e</sup> Rang Sud, à Sacré-Cœur-de-Jésus.*

➤ **Municipalité alliée contre la violence conjugale**

*ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);*

*ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;*

*ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;*

*ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;*

*ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;*

*ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;*

*ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;*

2019-10-3686

*Il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu de proclamer Sacré-Cœur-de-Jésus, municipalité alliée contre la violence conjugale.*

➤ ***Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration***

*Suite à la recommandation de Mme Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac, une aide financière de 15 000\$ est accordée à la municipalité pour des travaux d'amélioration des routes. Ce montant sera investi dans le projet de réfection du 6<sup>e</sup> Rang Sud.*

➤ ***Service-incendie***

*M. le maire donne lecture du bilan incendie du mois de septembre 2019.*

➤ ***Personne-ressource sur le comité de Tourisme nature/Plein-air - Des attentes de la MRC des Appalaches***

*ATTENDU qu'en mai dernier la MRC des Appalaches a mandaté la société de développement économique de la région de Thetford (SDE)/Tourisme région de Thetford afin de travailler de concert avec les intervenants du secteur nature plein air (sentiers pédestres) à la réalisation d'un plan stratégique d'harmonisation des sentiers pédestres sur notre territoire;*

*ATTENDU qu'à moyen terme, cela devrait conduire à un plan d'ensemble du tourisme nature/plein-air (sentiers pédestres), et à une vision régionale du secteur, soit : l'identification des forces et faiblesses, des enjeux, des opportunités, d'intégration de l'offre et de la mise en marché et un plan de gestion des opérations et de développement des activités et services à court, moyen et long terme;*

*ATTENDU que les élus ont besoin d'un plan global et d'une stratégie arrêtée, pour guider les décisions à venir pour soutenir ce secteur;*

2019-10-3687

*EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité que M. Alain Faucher, conseiller soit nommé personne-ressource de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus pour siéger sur ce comité.*

➤ ***Séance de formation et séance de stimulation en sécurité civile***

*La directrice générale communiquera avec M. Serge Morin, consultant sécurité civile afin de fixer une date soit le 6 novembre ou le 12 novembre en soirée pour la tenue de cette séance de formation et de stimulation. La confirmation de la date sera transmise aux élus.*

➤ ***Cobaric, rencontre municipale - Portrait et caractérisation de la rivière des Fermes***

*M. le maire et la directrice générale assisteront à cette rencontre jeudi, le 17 octobre 2019 à la municipalité de St-Joseph-des-Érables.*

➤ ***Demande de commandite Saint-Esprit des Pentecôtés***

2019-10-3688

*Il est proposé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité de contribuer pour un montant de 100\$. Les membres du conseil municipal tiennent à les aviser que lors de leur prochaine demande de commandite, si celle-ci est déposée après l'activité, nous ne contribuerons pas à leur demande.*

➤ ***Demande de commandite Club de hockey Junior A d'East Broughton***

2019-10-3689

*Il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité de contribuer pour un montant de 50\$.*

➤ ***Demande d'entretien du stationnement du Club la Balade***

2019-10-3690

*Il est proposé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte de faire l'entretien du stationnement du Club la Balade pour la saison 2019-2020 à condition que l'Association du Lac Boston laisse la barrière ouverte.*

## **6. SALLE ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

*M. le maire invite les citoyens à la période de questions*

## **7. ÉTUDE ET ADOPTION DES COMPTES**

*Le Conseil procède à l'étude des comptes à payer pour le mois de septembre 2019:*

*Salaire du mois de septembre 2019* 24 305,72 \$

*Comptes à payer septembre 2019*

*C1900140 à C1900167* 46 314,60 \$

*P1900224 à P1900253* 51 652,87 \$

*L1900079 à L1900087* 37 163,55 \$

2019-10-3691

*Les comptes sont acceptés et le paiement en est autorisé sur proposition du conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers.*

**8. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ DE  
«PRODUITS FORESTIERS S.L. CLOUTIER INC.**

*ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de Sacré-Cœur-de-Jésus a pris connaissance de la demande que les Produits forestiers S.L. Cloutier inc. désire présenter à la CPTAQ afin d'obtenir l'autorisation pour une demande d'aliénation/lotissement sur le lot 4 544 963 situé dans le Rang IV à Sacré-Cœur-de-Jésus;*

*ATTENDU QUE le lot visé par la demande représente une superficie de 36,8 hectares et qui a pour objectif de lotir une partie du lot 4 544 963 d'une superficie de 50,70 hectares;*

*ATTENDU QUE l'autorisation recherchée n'aura pas pour effet de diminuer ni de nuire aux exploitations agricoles avoisinantes;*

*ATTENDU QUE ce terrain est situé dans la zone agro-forestière dans la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus;*

*ATTENDU QUE la demande est conforme aux règlements de zonage de la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus;*

2019-10-3692

*EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus appuie la démarche que les Produits forestiers S.L. Cloutier inc. présente à la CPTAQ afin d'obtenir l'autorisation d'aliéner une partie du lot 4 544 963 d'une superficie de 36,8 hectares.*

**9. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE  
RÈGLEMENT 2019-11-265 SUR LES DÉROGATIONS  
MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME**

*Avis de motion est donné par le conseiller Alain Faucher qu'un règlement portant le numéro 2019-11-265 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme abrogeant le règlement 91-10-165 sera adopté.*

## **10. COMPTE-RENDU DES COMITÉS**

### **➤ Maison des Jeunes**

*Le conseiller Jason Nadeau nous donne un compte-rendu de la Maison des Jeunes.*

### **➤ Sentier des Mineurs**

*Le conseiller François Paré nous donne un compte-rendu du Sentier des Mineurs.*

### **➤ Comité de la Bibliothèque**

*La remise des certificats pour les bénévoles s'effectuera le 18 octobre prochain. En l'absence du maire, le conseiller Daniel Paré représentera la municipalité.*

### **➤ Adoption du budget 2020 de la Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante**

2019-10-3693

*Il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2020 de la Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante pour un total des revenus et des dépenses de 49 848\$.*

### **➤ Chambre de commerce**

*Le conseiller Valmond Lessard nous informe qu'il y aura dissolution de la Chambre de commerce.*

### **➤ Club de ski de fond «La Balade»**

2019-10-3694

*Il est proposé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité que M. François Paré, conseiller soit délégué sur le comité de ski de fond «La Balade». Il est bien entendu d'aviser le club de ski de fond que lors de leurs rencontres, il est important d'inviter M. Paré afin que celui-ci assure un suivi auprès du conseil municipal.*

## **11. QUESTIONS DIVERSES**

### **➤ Politique de reconnaissance des employés et des élus de la municipalité (Marque de sensibilité)**

2019-10-3695

*Il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité que les membres du conseil ont donné l'autorisation à la directrice générale d'acheter un cadeau à M. Guy Roy, maire, pour son séjour à l'hôpital d'une valeur de 100\$ au lieu de 50\$ tel que mentionné dans la politique de reconnaissance des employés et des élus municipaux. Celui-ci lui a été remis lors de la séance extraordinaire du 23 septembre 2019.*

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2019-10-3696

*Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.*

*(signé)*  
*Guy Roy*  
*Maire*

*(signé)*  
*Marie-France Létourneau*  
*Dir. générale/secrétaire-trésorière*

*Je certifie que la Municipalité de la Paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus ne dispose pas des crédits suffisants afin d'acquitter les dépenses des résolutions suivantes # 2019-10-3685, 3688, 3689, 3690, 3691, 3695.*

